



Association chasse et pêche Petit-Saguenay St-Siméon Inc.

Procès-verbal Assemblée Générale 2022
Centre des loisirs St-Siméon
225 rue St-Léon, St-Siméon
24 avril 2022 13h00

PRÉSENTS comme membres du CA:

M. Serge Simard, Président	M. Jason Tremblay	M. Dany Lavoie
M. Luc Dubuc, trésorier	M. Pierre Guay, Vice-président	
		M. David Tremblay (Secrétaire d'un jour)

ABSENTS comme membres du CA :

M. Stéphan Labrecque, COVID		
-----------------------------	--	--

Invités : M. Christian Gagné, Directeur général Zec Buteux (DG) et Mme Jenny Lavoie, secrétaire administrative

Tous les membres de la ZEC furent convoqués. Au total 60 membres se sont présentés en personnes.

1.0 Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par M. Jason Tremblay et secondé par M. Luc Dubuc de nommer M. Serge Simard comme président d'assemblée. **Motion 20220424-01 acceptée à l'unanimité**

2.0 Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 13h05.

3.0 Lecture de l'avis de convocation

Il est proposé par M. Paul Savard et secondé par M. Alain Drouin d'accepter l'avis de convocation tel quel. **Motion 20220424-02 acceptée à l'unanimité**

4.0 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Boutet et secondé par M. Pierre Desgranges d'accepter l'ordre du jour sans modification. **Motion 20220424-03 acceptée à l'unanimité**

5.0 Lecture et acceptation du PV de l'assemblée générale 2021 (zoom)

Il est proposé par M. David Tremblay et secondé par M. Jason Tremblay de ne pas faire la lecture du PV et de l'accepter tel quel. **Motion 20220424-04 acceptée à l'unanimité**

6.0 Présentation des États financiers de la ZEC

Présentation par M. Luc Dubuc trésorier des états financiers 2021 vérifiés par la firme comptable Benoit Côté. Les revenus sont de 503 431.00\$ et les dépenses de 477 505 \$ pour un revenu net de 25 926 \$. M. Dubuc présente les annexes suivantes : les produits autonomes, les subventions et les dépenses reliées à l'administration, le réseau routier, les postes d'accueil, amélioration du territoire et la protection de la faune.

Question de M. André Saillant, se questionne à savoir si l'achat du chalet impactera le fond de réserve ?

Réponse du M. Dubuc et du Président Simard à l'effet que le chalet fait partie du fond de réserve et que l'achat du chalet paraîtra dans les états financiers 2022.

Question de M. Ghislain Lavoie à savoir pourquoi les postes d'accueil ne sont pas parmi les actifs de la ZEC. Réponse de notre DG M. Christian Gagné, c'est que les postes d'accueil sont la propriété du ministère. Une réponse explicative sera envoyée à M. Lavoie personnellement plus tard. Il est proposé par M. Pierre Desgagnés et secondé par Mme Louise Ethier d'accepter les états financiers. **Motion 20220424-05 acceptée à l'unanimité**

Prise de parole par M. Marc-André Tremblay Agent protection faune la Malbaie. Celui-ci nous informe des dossiers en cours sur la Zec et demande collaboration des membres afin de recueillir des infos et de tenir les agents informés s'ils sont témoins de quelque chose.

7.0 Rapport du Président

M. Serge Simard fait la lecture de son rapport à l'assemblée. Il parle de l'importance capitale du travail d'équipe qui a été effectué par tous les employés et du soutien des membres bénévoles du CA dans les nombreuses réalisations et ce, dans tous les axes qu'une Zec doit assurer les services. Il mentionne qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour assurer des entrées de fonds régulières dans les prochaines années ; où les nombreuses subventions gouvernementales ne seront peut-être pas toujours aussi généreuses qu'elles ne l'ont été dans les années passées.

L'achat du chalet est certes un bon investissement mais il offrira un meilleur rendement en le louant que le maigre 400\$ d'intérêt à la caisse. Les deux tentes Glamp seront prêtes cet été et d'autres s'ajouteront pour compléter l'offre récréotouristique qui nous assurera de meilleurs revenus dans le futur.

M. Simard parle des changements au sein du CA et remercie sincèrement pour le travail bénévole et l'intérêt pour la Zec de ceux qui ont quittés. Avec l'arrivée de nouvelles façons de faire, les membres du CA ont accès à toute l'information pour prendre des décisions éclairées et surtout pour s'investir davantage dans leurs responsabilités terrains. Ce niveau de transparence atteint pour le CA est souhaité dans un avenir pas si lointain pour tous les membres de la Zec. Le « quand et le comment » sont encore en réflexion mais l'idée est lancée. Toutes les idées seront les bienvenus de la part des membres et il ouvre la porte aux suggestions.

Les applaudissements bien sentis des membres remercient le président.

8.0- Rapport du Directeur Général de la ZEC, M. Christian Gagné.

Le directeur général présente le rapport d'activité 2021 sur Powerpoint

Il résume l'ensemble des accomplissements de la Zec sur le territoire grâce au travail collectif des employés et des membres du CA tant anciens que nouveaux ainsi qu'avec les nombreux collaborateurs.

Pour la pêche, il donne les statistiques en mentionne l'importance de peser les truites et de déclarer ses prises de façon juste afin d'assurer la pérennité des espèces.

Il résume les statistiques de chasse et constate une baisse du succès de chasse au gros gibier mais constate une très bonne année pour le petit gibier.

La fréquentation de la Zec est toujours en augmentation depuis 2 ans. 2630 Jrs/pers de plus. Il résume la multitude des travaux routier exécutés dans les quatre coins de la Zec. Tous les secteurs ont eu des améliorations avec les nombreuses subventions.

Des aménagements de frayères ont été exécutés sur le territoire avec l'aide de subvention de la Fondation de la faune du Québec et en collaboration avec l'OBV Charlevoix Montmorency.

Du côté des activités récréotouristiques, le sentier des pas de géants a reçu un prix des MRC pour la préservation et mise en valeur des paysages. Le sentier de Canot-camping a été amélioré avec l'ajout de toilettes sèches et le campings rustique aménagé des Iles fut mis aux normes avec l'installation d'une fosse sceptique et d'un bloc sanitaire pour le grand plaisir des futurs campeurs journaliers.

Pour l'année 2022, beaucoup de travaux seront en chantier pour faire de votre Zec, un endroit agréable à séjourner tant pour la pêche, la chasse et la villégiature. Nous espérons pouvoir commencer la location du chalet et des tentes Glamp le plus rapidement possible.

Question : M. Serge Dionne sur le nombre maximum de personnes au chalet locatif, soulève des inquiétudes quant à cela. Le Dg mentionne que le nombre de personne est 6 max. M. Dionne mentionne que cela doit être respecté pour le respect des lieux et du voisinage.

Question de M. Yvon Tremblay sur le chemin Lyonne qui est étroit, peu large et dangereux. Le Dg mentionne que la question sera prise en considération.

Question de M. André Saillant : Pourquoi la niveleuse ne se rend pas au lac Buteux secteur PAQ. Le Dg mentionne que le chemin n'est pas assez large. M. Saillant est insatisfait de la réponse. M. Jason Tremblay, responsable du dossier Voirie dans le CA appui les dires du Dg Gagné et mentionne que le dossier sera étudié.

9.0 Tarification 2022

À la suite de la présentation de la tarification, le responsable de la chasse, M. Dany Lavoie mentionne qu'il y a une erreur dans le prix du forfait petite Chasse. Le prix inscrit de 126\$ devrait être de 147\$ à la place. Aucune question sur les prix et sur la grille tarifaire de la part des membres présents.

10.0 Période de questions

M. Pierre Desgagnés se questionne sur l'alternance des lacs mouche vs lancer léger, il demande des informations supplémentaires. M. Serge Simard explique le but de l'alternance des lacs pour la protection et non pour satisfaire l'intérêt de pêcheurs à la mouche et au lancer léger. M. David Tremblay ajoute en mentionnant que les décisions sont prises de concert avec DG et la base de données des lacs dans le but de protéger et de gérer les lacs surexploités vs sous exploités.

M. André Saillant se questionne si l'achat du chalet entraînera des répercussions sur les liquidités de la ZEC. M. Luc Dubuc répond vouloir être transparent en mentionnant que le ZEC est en surplus financiers et que le chalet est payé. M. Saillant ajoute que la ZEC a une dette de 60 000\$ et veut savoir si nous serons en mesure de rembourser. M. Luc Dubuc mentionne que la dette réelle est de 40 000\$ et qu'elle est incluse dans les chiffres de la ZEC. M. Serge Simard ajoute que SVP ne pas relancer débat du chalet, que celui-ci est un investissement.

M. Raymond Bonin se questionne sur la pêche blanche secteur PAQ. M. Serge Simard répond en spécifiant les démarches entreprises pour obtenir le lac bec croche à l'intérieur de la ZEC pour la pêche blanche.

M. Martin Daigle se questionne à savoir si la ZEC pourrait interdire la chasse au petit gibier durant les périodes de chasse à l'original comme c'est le cas dans d'autres ZEC, question de sécurité. M. Serge Simard appui la proposition de M. Daigle et la Zec étudiera la question.

M. Serge Dionne se questionne et demande des informations supplémentaires sur les baux de villégiature que veut implanter la MRC. M. Serge Simard répond à la question en donnant à Mr Dionne l'historique de la situation avec la rencontre avec la MRC, lettre envoyée et état de la situation. Il ajoute que la Zec est contre. Les membres applaudissent chaudement le président pour la prise de position.

M. Pascal Dufour se questionne sur les déchets sur la ZEC (Chaloupes pourries, vieilles caches) et demande si les membres peuvent rapporter des choses qu'ils trouvent aux postes d'accueil ou simplement de le mentionner

pour que les employés interviennent. Les gens sont d'accord avec la proposition. M. Serge Simard propose entre autres pour les chaloupes que les noms des propriétaires soient inscrits sur celles-ci et que ces derniers assument les frais au cas que les employés de la ZEC ramassent leurs chaloupes pourries.

M. Dany Lavoie apporte des spécifications sur la chasse à l'original, droite de chasse à la femelle et position du ZEC sur les permis qui seront distribués. Les membres trouvent que c'est peu. Et comme il n'y aura pas de tirage cette année, il mentionne que le CA pourra discuter pour tenter d'augmenter nombre de permis en 2023.

Période de questions terminée.

11.0 Ratification des gestes des membres du CA

Il est proposé par M. Alain Drouin et secondé par M. Gérald Bérubé de ratifier les gestes des membres du CA. **Motion 20220424-06 acceptée à l'unanimité**

12.0 Élection de 5 membres du conseil d'administration dont 2 postes vacants.

Il est proposé par M. Pierre Desgagnés et secondé par M. Ghislain Lavoie de nommer M. Pierre Guay comme président d'élections. Ce dernier accepte.

Présentation des candidats à l'élection : M. Serge Simard, M. Stéphan Labrecque, M. Jason Tremblay, M. Émile Dufour, M. Étienne Robitaille et M. Philippe Tremblay. Les scrutateurs sont Messieurs Michel Boutet et Ghislain Lavoie.

À la suite d'élections, les élus sont : M. Serge Simard, M. Stéphan Labrecque, M. Jason Tremblay, M. Émile Dufour et M. Philippe Tremblay.

M. Étienne Robitaille est le candidat défait.

Aparté entre les nouveaux élus pour la composition du CA (nomination des officiers du CA)

Composition du conseil exécutif

M. Pierre Guay propose que M. Serge Simard demeure président, secondé par M. David Tremblay

M. Serge Simard propose que M. Luc Dubuc demeure trésorier, secondé par M. Dany Lavoie

M. Pierre Guay propose que M. Stéphan Labrecque demeure secrétaire, secondé par M. Émile Dufour

M. David Tremblay propose que M. Pierre Guay demeure vice-président, secondé par M. Luc Dubuc

Motion 20220424-07 acceptée à l'unanimité parmi les membres du CA présents.

Présentation du CA à l'assemblée générale

14.0 - Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Michel Boutet et secondé par M. Jean Barrette de lever l'assemblée à 15 :37.
Motion 20220424-08 acceptée à l'unanimité

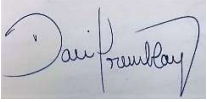
Fait à Québec ce 1 mai 2022 d'après les notes de M. David Tremblay qui a agit à titre de secrétaire d'un jour étant donné mon infection au Covid 19.



Serge Simard, Président



Stéphan Labrecque, Secrétaire



David Tremblay, membre du C.A.